



**L'ETAT C'EST CHACUN
DE NOUS**

LICENCE DE SCIENCE POLITIQUE

2020-2021

Table des matières

Équipe enseignante.....	3
Organisation de la scolarité	6
1- Présentation générale.....	6
2- Obtention des ECTS.....	6
a- Les cours.....	6
b- Le mémoire de recherche (L3).....	8
c- Le stage et le mémoire de stage (L3)	9
d- Projet tutoré	9
e- Procédure de validation de la licence	10
Déroulement du cursus.....	14
Enseignements à prendre dans un département partenaire	26
Tableau récapitulatif de la Licence - Département de Science Politique - Université Paris 8.....	35

Équipe enseignante

Chaque enseignant.e titulaire assure une permanence au département. Consultez l'affichage et le blog : <http://sciencepoparis8.hautefort.com>

PROFESSEUR.E.S :

Thomas BRISSON
Elsa DORLIN
Éric FASSIN
Bertrand GUILLARME
Odile HENRY
Violaine ROUSSEL
Yves SINTOMER (absent en 2020-2021)
Sylvie TISSOT

MAÎTRE.SSE.S DE CONFÉRENCES :

Camille AL DABAGHY
Damien DE BLIC
Christine CADOT
Vanessa CODACCIONI
Nora EL QADIM
Pierre GILBERT
Ninon GRANGÉ (Département de Philosophie)
Mathieu HAUCHECORNE
Florence HULAK (absente en 2020-2021)
Kolja LINDNER
Audrey MARIETTE
Anne MARIJNEN
Médéric MARTIN-MAZÉ
Vanessa NUROCK
Michel VAKALOULIS
Clemens ZOBEL

PROFESSEUR.ES INVITÉ.ES :

Timm BEICHELT (Université de la Viadrina, Francfort)
Alison RENTELN (University of Southern California, USC, Los Angeles)

ATER, MONITEURS ET CHARGÉ.E.S DE COURS (cette liste sera complétée pour le second semestre)

Thomas ALVES CHAINTREAU	Yanice KRIMI
Hélène CARBONNEL	Bastien MASSÉ
Benjamin CLEMENCEAU	Paul MORIN
Mathilde DUCLOS	Massimiliano NICOLI
Lucie DUPAIN	Martin OLIOT
Ilana ELOIT	Maricel RODRIGUEZ BLANCO
Vincent FARNÉA	Ulysse RABATÉ
Guillaume GANDELIN	Romane ROZENCWAJG
Mohammed HACHEMAOUI	Émeline ZOUGBÉDÉ
Aya KHALIL	Piero TELLERIAS

Responsables pédagogiques et administratifs

Responsables du département : Nora EL QADIM & Violaine ROUSSEL

Responsables de la formation Licence : Damien de BLIC & Éric FASSIN

Responsables de la formation Master : Pierre GILBERT & Kolja LINDNER

Responsable des échanges et relations internationales : Clemens ZOBEL

Responsables du double cursus aménagé Science Politique-Histoire :
Vanessa NUROCK & Martin GRAVEL

Référent handicap : Anne MARIJNEN

Responsable des équivalences et de la VAE : Sylvie TISSOT

Responsables de la reversion : Médéric MARTIN-MAZÉ et Violaine ROUSSEL

Responsables des stages : Vanessa NUROCK

Commission de médiation enseignant.es/étudiant.es :
Anne MARIJNEN, Sylvie TISSOT, Michel VAKALOULIS

Secrétariat de la licence :

Patricia EBRING
Inès SAÏHI KHELIFA
Salle B 334, bâtiment B2, 3e étage.
Tél. 01 49 40 68 67 / 66 31

Horaires d'accueil du public :

Lundi : *fermé le matin* 14h-16h30
Mardi : 10h-12h *fermé l'après-midi*
Mercredi : 10h-12h *fermé l'après-midi*
Jeudi : 10h-12h/14h-16h30
Vendredi : 10h-12h30 *fermé l'après-midi*

<p>Adresse du site Internet du département : http://www.univ-paris8.fr/scpo Blog du secrétariat : http://sciencepoparis8.hautetfort.com/</p>
--

Organisation de la scolarité

1- Présentation générale

Licence générale

Composée de 6 semestres sur 3 ans, la licence de science politique combine, pour chaque étudiant :

- des cours fondamentaux du domaine de la science politique pour 18 ECTS par semestre (UE « grands domaines de la science politique » en L1, « objets de la science politique » en L2 et « domaines émergents » en L3),
- des cours d'approfondissement et de spécialisation (6 ECTS par semestre), à prendre éventuellement dans des départements partenaires. En L2 (2^e semestre) et L3 (1^{er} semestre), la spécialisation à travers le choix d'enseignements dans une discipline connexe de la science politique : en sociologie/anthropologie, histoire, philosophie ou études de genre. 4 EC sont à valider dans ce cadre et à choisir dans l'un de ces départements (pas de panachage possible). L'inscription à ces EC se fait directement auprès du département partenaire choisi.
- des UE transversales (6 ECTS par semestre) qui ont pour objectif de renforcer les compétences pré-professionnelles acquises au cours de la formation, dont la maîtrise de langues étrangères.

2- Obtention des ECTS

a- Les cours

Les cours sont validés par des travaux écrits et oraux. Ils donnent lieu à une notation, de 0 à 20. Les cours semestriels sont validés à l'aide de deux notes minimum dont au moins une basée sur un travail écrit. Cela correspond au contrôle continu (un examen sur table ou un travail à faire à la maison) et au contrôle final (oral ou examen sur table). Deux sessions sont proposées.

- Inscription aux cours (IP web) : elle se fait par Internet à l'aide des codes des cours, de votre numéro d'étudiant et de votre code confidentiel sur le site Web de l'université (<http://www.univ-paris8.fr/>). Pour l'inscription aux cours pris dans d'autres départements, aux EC libres (ou soft skills) et aux cours de langues, voir directement auprès des départements concernés.

Nouveau cursus « LMD 4 » et reversion des étudiant.es AJAC ou redoublant.es : une nouvelle maquette de la Licence est mise en place à la rentrée 2020. Certains cours disparaissent et sont remplacés par d'autres. Les étudiant.e.s déjà inscrit.e.s l'an dernier en Licence de science politique sont « reversé.e.s » dans le nouveau cursus, sans aucune perte d'ECTS. Ceci peut affecter les cours qu'il leur reste à valider, lesquels peuvent avoir changé. Tou.te.s les étudiant.e.s concerné.e.s doivent prendre connaissance des tables de reversion présentées lors de la réunion de rentrée et s'assurer des cours à suivre dans le nouveau cursus. **Soyez attentifs aux informations sur la reversion qui seront diffusées sur le blog et par les enseignant.e.s responsables de la reversion, Médéric Martin-Mazé et Violaine Roussel, dès le début du 1^{er} semestre.**

- Contrôle continu, contrôle terminal et assiduité : **en L1, l'assiduité est obligatoire pour tou.te.s les étudiant.e.s et pour l'ensemble des cours** (trois absences maximum par cours sont autorisées) – les exceptions à cette règle sont précisées dans l'encadré consacré aux étudiant.e.s salarié.e.s.

NB : un cours en **L2** (Analyser et enquêter l'État) est un **cours magistral associé à un TD**. Les enseignant.es préciseront les modalités de contrôle en début de semestre.

Pour le TD associé au cours Analyser et enquêter l'État (L2), pour les cours de méthodes (L2) et tutorat (L3), pour les deux cours de M3P (« travail et politique » en L2 et « OUP » en L3), pour le cours de Textes de Science politique en anglais en L3, l'assiduité et le contrôle continu sont obligatoires, y compris pour les étudiant.e.s salarié.e.s.

Aucune dispense d'assiduité et de contrôle continu ne sera accordée ; **il n'existe pas d'examen terminal ni de session de rattrapage pour ces cours.**

- Dispense de contrôle continu et d'assiduité : cette dispense concerne les étudiant.e.s salarié.e.s. Pour plus de détails, voir encadré à la fin de la section.

- Les modes de validation des cours sont aménagés pour les étudiant.es en situation de handicap, en concertation avec la Cellule handicap de l'université.

- Rattrapages : pour tous les cours (à l'exception du TD de L2, des cours de méthodes et tutorat et des cours de M3P en L2 et L3), deux sessions d'examen sont proposées (en décembre et mai pour les cours du 1^{er} semestre ; en avril et mai/juin pour les cours du 2nd semestre). Si un.e étudiant.e. obtient à la première session une note supérieure ou égale à 10, cette note est définitive et ne peut être modifiée à la session suivante. En cas de note inférieure à 10 (ou si l'étudiant.e n'a pas passé l'examen à la première session), l'étudiant.e. a le droit de se présenter à la seconde session (dite session de rattrapage) s'il ou elle n'a pas validé l'UE par compensation (en cas de validation par compensation, il est possible de passer le rattrapage uniquement après avoir formulé une demande de renonciation auprès du secrétariat, voir ci-dessous). La note de session 2 remplace la précédente si elle est supérieure à la première note obtenue.

Attention, les notes inférieures à 10 et non compensées au sein d'une UE ne sont pas conservées l'année qui suit celle de leur obtention. Il faut alors suivre et valider à nouveau le cours.

La procédure de renonciation : les étudiant.e.s qui valident une UE ou un semestre par compensation (moyenne générale de 10/20) peuvent, s'ils le souhaitent, passer au rattrapage les EC (autrement dit les cours) où ils ont obtenu une note inférieure à la moyenne dans le but d'améliorer cette note. Pour cela, ils doivent remplir le plus rapidement possible après les résultats aux examens (et dans tous les cas avant les épreuves de rattrapage et jurys) un formulaire dit de renonciation dans lequel ils renoncent à la compensation (le formulaire est à remettre au secrétariat). Si l'étudiant.e. obtient au rattrapage une note inférieure à sa note initiale, cette dernière est conservée.

ATTENTION : cette procédure n'est possible que pour l'année en cours. Les étudiant.e.s ne peuvent pas faire la procédure de renonciation pour des notes inférieures à la moyenne obtenues dans une UE ou un semestre validés les années précédentes.

Évaluation des enseignements : chaque enseignement est évalué anonymement par les étudiant.e.s en fin de semestre. Cette procédure permet d'apporter des améliorations à ces enseignements et de mieux coordonner les éléments du cursus pour l'avenir.

- Langues : les inscriptions aux départements de langue répondent à des règles spécifiques. : voir le détail dans le paragraphe spécifique plus loin.

La liste des langues pour lesquelles les étudiant.e.s peuvent opter est la suivante : anglais, allemand, espagnol, arabe, hébreu, portugais, italien, langues slaves. Le *Français langue étrangère* (FLE) et les langues minorisées ne figurent pas parmi ces possibilités (toutefois, le *Français langue étrangère* (FLE) peut être pris comme une EC libre).

Tutorat d'accueil et d'accompagnement : Des tuteurs ou tutrices d'accueil (1^{er} semestre) et d'accompagnement (2^e semestre) tiennent des permanences hebdomadaires au département pour aider les étudiant.es à s'orienter et leur fournir un soutien méthodologique. N'hésitez pas à les solliciter. Les horaires de leurs permanences seront communiqués à la rentrée.

b- Le mémoire de recherche (L3)

Le mémoire de recherche est un travail individuel. Il porte sur un sujet qui doit être préalablement soumis à un directeur de recherche spécialiste de la question soulevée. Les spécialités de chaque enseignant.e-chercheur/se sont indiquées dans cette brochure. Chaque enseignant.e titulaire assure une permanence hebdomadaire (voir affichage et blog). Les étudiant.e.s doivent trouver leur encadrant de mémoire **avant novembre 2020**. Le mémoire de recherche donne lieu à une évaluation notée. Le **mémoire de recherche** doit comporter une **question de recherche problématisée**, nourrie d'une **mini-enquête** (enquête de terrain, étude d'un corpus de textes ou d'archives, enquête conceptuelle...) et d'une **bibliographie minimale, pertinente** au regard de

la question traitée. Ce mémoire doit faire **entre 15 et 20 pages** (soit entre **45 000 et 60 000 signes** espaces compris), hors bibliographie et hors annexes éventuelles.

c- Le stage et le mémoire de stage (L3)

Un stage (d'une durée minimale de 75 heures et d'une durée maximale de 6 mois) peut être validé dans le cadre du diplôme et intégré au cursus, en lieu et place du mémoire de recherche. L'enseignante responsable des stages (Vanessa Nurock) est une interlocutrice privilégiée des étudiant.e.s pour toute question, ainsi que pour la signature des conventions de stage. Chaque stage est encadré par un.e enseignant.e du département (qui n'est pas nécessairement la responsable des stages). Un tuteur ou une tutrice de stage est également désigné.e dans l'entreprise ou l'organisation d'accueil du ou de la stagiaire. Le stage donne lieu à un mémoire et à une évaluation notée.

Il est impératif que la convention de stage soit signée avant le début du stage et avant le départ (en cas de stage à l'étranger), et que les dispositions à prendre relatives à la responsabilité civile aient été prises. Les conventions de stage rendues après le début de celui-ci ne seront pas signées. Tout stage commencé sans convention signée ne sera donc pas validé.

Les étudiant.e.s de L2 peuvent effectuer un stage mais uniquement durant l'été précédant leur L3 et après avoir obtenu l'accord de la responsable des stages.

Toute autre proposition d'un stage effectué lors de la formation et en rapport avec elle est la bienvenue. Après accord de la responsable des stages, celui-ci peut faire l'objet d'une convention de stage (mais il ne donne pas droit à une dispense d'assiduité ni à une évaluation notée ; il ne remplace en aucun cas un cours du cursus).

Le mémoire de stage n'est pas un simple rapport de stage. Il doit être problématisé, rigoureusement structuré, et inclure une bibliographie pertinente au regard des questions soulevées par le stage. Il doit faire entre 15 et 20 pages (soit entre **45 000 et 60 000 signes** espaces compris) hors bibliographie et hors annexes éventuelles.

NB : le mémoire (de recherche comme de stage) fait l'objet d'un **retour en face à face** de la part de l'enseignant.e qui a encadré le mémoire. Ce retour peut prendre la forme d'une permanence organisée par l'enseignant.e en fin d'année.

ATTENTION : l'année universitaire se finissant avant l'été, **les étudiant.e.s doivent bien vérifier la date de rendu du mémoire.**

d- Projet tutoré

Le mémoire de L3 peut aussi être validé sur la base d'un travail de recherche réalisé en groupe et supervisé par l'un.e des enseignant.e.s du département en charge d'encadrer ces mémoires collectifs (la liste de ces derniers sera affichée sur le blog du secrétariat à la rentrée). Les groupes de projets tutorés comprennent deux ou trois étudiant.e.s maximum et doivent être constitués avant la mi-décembre. Aucun.e étudiant.e. ne pourra s'ajouter à un groupe déjà existant passé la

date-limite de constitution des groupes et de déclaration des sujets qui sera indiquée sur le blog du secrétariat. La longueur des mémoires de projets tutorés est comprise entre 40 et 50 pages. Les mémoires feront l'objet d'une évaluation unique : les membres d'un groupe obtiendront tous la même note. Les enseignants volontaires pour l'encadrement de ces mémoires collectifs pourront proposer au préalable des thèmes ou des sujets de mémoire possibles.

e- Procédure de validation de la licence

- La compensation des notes s'effectue **sans note éliminatoire** et sur la base de la **moyenne générale des notes** obtenues. Cette compensation s'effectue à trois niveaux :
- **entre les EC (Éléments Constitutifs) à l'intérieur d'une UE (Unité d'Enseignement)**, autrement dit entre les différents enseignements (ou cours) d'une même UE (voir la présentation des intitulés des EC et des UE. en fin de brochure) ;
- **entre les UE à l'intérieur d'un semestre ;**
- **entre les semestres à l'intérieur d'une même année.**

Autrement dit, un EC peut être obtenu par compensation si la moyenne des notes des EC (pondérée par les coefficients) au sein d'une UE est de 10/20 ; une UE peut être obtenue par compensation si la moyenne générale des moyennes obtenues aux différentes UE au sein d'un semestre est de 10/20 ; un semestre peut être obtenu par compensation si la moyenne générale des moyennes obtenues aux deux semestres d'une même année est de 10/20. Les coefficients de pondération intervenant dans le calcul de la moyenne reflètent le nombre d'ECTS attribués aux EC et UE concernés.

- Passage d'une année à la suivante :

Si, à l'issue de l'année scolaire, un.e étudiant.e de L1 a validé les 60 ECTS constitutifs de la première année, il ou elle est **admis.e** à s'inscrire en L2 l'année suivante. Dans le cas contraire, il ou elle est **ajourné.e**. Toutefois, **si les UE qu'il ou elle a validées sur les deux semestres totalisent plus de la moitié des ECTS de l'année (soit 30 ECTS), il ou elle peut être autorisé à s'inscrire en L2 avec pour obligation de repasser au cours de son année de L2 les EC qui n'avaient pas été validés au cours de la première année (AJAC : ajourné.e mais autorisé.e à continuer).**

De même, un.e étudiant.e de deuxième année qui a validé les 60 ECTS de L1 et les 60 ECTS de L2 est admis.e à s'inscrire en L3. Dans le cas contraire, il ou elle est ajourné.e. Toutefois, s'il ou elle a validé les 60 ECTS de L1 et que les UE de L2 validées totalisent plus de 30 ECTS, il ou elle peut être autorisé.e à s'inscrire en troisième année avec l'obligation de valider au cours de sa L3 les EC non-acquises de L2. **Attention ! Aucun.e étudiant.e de L2 ne peut être autorisé.e à s'inscrire en L3 s'il ou elle n'a pas validé la totalité des ECTS de première année. Aucune dérogation ne sera accordée.**

Pour la délivrance du diplôme de Licence, deux sessions de jury sont organisées, en mai (1^{ère} session) et en juin (2^e session) de chaque année.

Conditions de délivrance du diplôme : 100% des ECTS L1-L2-L3 doivent avoir été acquises. Le mémoire ou le rapport de stage doivent être soutenus.

Délivrance de mention : Assez Bien = 12/20 ; Bien = 14/20 ; Très Bien = 16/20.

Attention : **la délivrance du diplôme n'est pas automatique.** Il faut faire une demande de diplôme auprès du secrétariat pour que le dossier passe devant le jury du diplôme. Consultez l'affichage afin de connaître la liste des pièces à fournir ainsi que la date limite de dépôt. Aucun jury ne se réunit en février, aucun diplôme ne peut être délivré à cette date.

Durée des études : la licence s'obtient normalement en 3 ans. Une dérogation pour une 3^e année de L1 ou de L3 peut être demandée exceptionnellement aux responsables de formation.

Les doubles cursus sont possibles à partir de l'année de L1 sur autorisation des responsables des formations considérées.

Pour toutes les **informations relatives à la scolarité**, merci de consulter régulièrement les affichages posés au département, le site du département et le blog du secrétariat.

Blog du secrétariat : <http://sciencepoparis8.hautefort.com>

La **mobilité des étudiant.e.s** est encouragée. En cas de mobilité en L3, le stage et le mémoire de recherche peuvent être effectués à l'étranger. N'hésitez pas à contacter Clemens Zobel, enseignant responsable des relations internationales.

Adresse e-mail étudiante : une adresse électronique « univ-paris8.fr » est créée pour tout étudiant inscrit. Elle sera utilisée pour l'envoi d'informations importantes par le secrétariat et les enseignant.e.s. Elle conditionne l'accès à la plateforme pédagogique Moodle sur laquelle des documents indispensables seront mis à disposition des étudiant.e.s par les enseignant.e.s ainsi qu'à l'ensemble des outils numériques nécessaires à la formation.

Il est donc demandé à tou.te.s les étudiant.e.s de consulter très régulièrement ce compte de messagerie électronique.

Statut d'étudiant.e salarié.e : mode d'emploi

Le département de Science politique offre aux étudiant.e.s occupant un emploi d'au moins 15 heures hebdomadaires la possibilité de bénéficier d'une dispense d'assiduité à certains cours et d'aménagements pour le contrôle des connaissances.

Le statut d'« étudiant.e salarié.e » peut être accordé aux étudiant.e.s inscrit-e-s en science politique. Pour en bénéficier, il faut justifier d'un **contrat de travail d'au moins 15 heures hebdomadaires** et en faire la demande avant la **date limite** fixée pour chaque semestre et mise en ligne sur le blog du secrétariat. Après cette date, les étudiant.e.s qui souhaitent demander le statut du fait d'un cas particulier (contrat de travail obtenu tardivement, stage, problèmes de santé, problèmes de papiers, problème de garde d'enfants notamment) devront constituer un dossier avec une lettre de motivation et des pièces justificatives. Ce dossier sera examiné par les responsables licence en fin de semestre. **Attention** : le statut ne sera pas accordé automatiquement mais dépendra de la solidité du dossier.

La dispense d'assiduité que permet le statut d'« étudiant.e salarié.e » concerne tous les cours de Licence, **sauf** les cours suivants : les TD associés à des cours magistraux (en L1 et en L2), les cours de méthodologie (L1 et L3) et le cours Orientation universitaire et professionnelle (L1). Pour ces derniers, l'assiduité et le contrôle continu (avec des aménagements possibles, variables en fonction des cours et spécifiés par chaque enseignant.e en début de semestre) sont obligatoires. **NB** : ces cours sont des **cours sans rattrapage**. Pour tous les autres cours, il revient à l'étudiant.e. de récupérer les cours non suivis.

Contrôle des connaissances : le statut d'étudiant.e. salarié.e permet d'être dispensé.e de contrôle continu et de ne valider les cours concernés que par l'examen terminal. **La présence aux examens de fin de semestre (et, le cas échéant, aux examens de rattrapage) reste obligatoire. Pour les cours ne se validant pas par un examen terminal** (à savoir : le TD associés au cours Analyser et enquêter l'État en L2, les cours de méthodes et de tutorat en L2 et L3, les cours de M3P en L2 et L3, le cours de textes de Science politique en anglais en L3), l'enseignant.e détermine pour tou.te.s les étudiant.e.s un mode de validation en contrôle continu (exposé, fiche de lecture, dossier, etc.). Les étudiant.e.s salarié.e.s doivent donc impérativement prendre contact avec l'enseignant.e pour faire connaître leur situation et, éventuellement, déterminer un mode de validation aménagé / allégé (par exemple remise de deux travaux au lieu de trois).

Démarches à suivre : au début de chaque semestre et avant la date limite fixée à chaque début de semestre, il faut faire établir une attestation d'étudiant.e. salarié.e auprès du secrétariat de Science politique en fournissant une copie du justificatif qui mentionne le temps du contrat, la durée hebdomadaire et l'organisation de l'emploi salarié (contrat de travail, fiches de paie, etc.). Une fois l'attestation établie, **toujours en début de semestre**, il faut entrer en contact avec chacun.e des enseignant.e.s pour se signaler comme étudiant.e salarié.e.

AVERTISSEMENT CONCERNANT LE PLAGIAT

Une règle fondamentale du travail universitaire, s'appliquant aussi bien aux travaux réalisés dans le cadre des cours que pour la rédaction du mémoire, est de mentionner les références complètes de toutes les sources utilisées (ouvrages et articles publiés, résultat d'une consultation par Internet, etc.).

L'utilisation systématique de guillemets et de notes de bas de page, lorsqu'un passage est repris dans les travaux, ne souffre aucune exception. **Le non-respect de cette règle sera assimilé au plagiat.**

Les cas de fraude seront rapportés à la direction du département qui transmettra l'information aux Présidents de jurys de diplômes. **La direction saisira systématiquement les instances disciplinaires de l'université en cas de fraude.**

Nous rappelons, en effet, qu'en application des dispositions légales, **les étudiant.e.s ayant fraudé aux examens sont passibles du Conseil de discipline, d'une exclusion de l'Université et d'une interdiction de passer tout diplôme en France pour plusieurs années.**

Déroulement du cursus

Un EC peut être validé par compensation à l'intérieur d'une UE (moyenne générale de 10/20 entre les notes des EC d'une même UE) ; une UE peut être validée par compensation (moyenne générale de 10/20 entre les moyennes des UE d'un même semestre) ; un semestre peut être validé par compensation (moyenne générale de 10/20 entre les moyennes des deux semestres d'une même année).

	UE fondamentales		UE de spécialisation		UE transversales	
	Intitulés	ECTS	Intitulés	ECTS	Intitulés	ECTS
L1 S1 Grands domaines de la science politique 1	Histoire pol. et sociale de la France	6	EC libre	3	Méthodologie du Travail Univ. (M2E)	3
	Droit constit. et instit. pol. comp.	6				
	Introduction à la sociologie politique	6				
L1 S2 Grands domaines de la science politique 2	Introduction à la théorie politique	6	Méthodes quantitatives en sciences sociales, données numériques	3	Préparation C2i	3
	Introduction aux relations internat.	6	Méthodes qualitatives en sciences sociales	3	EC Libre ou EC libre « soft skills »	3
	Politiques publiques : Europe, Etats, collectivités locales	6				

Pour passer de la L1 à la L2, l'étudiant.e. doit avoir acquis au moins la moitié des ECTS de L1 (30 ECTS).

L2 S3 Objets de la science politique 1	CM Analyser et enquêter l'Etat Organisations internationales Pol. et société : Asie OU Amérique Latine	6 6 6	TD Analyser et enquêter l'Etat Méthodes en théorie politique	3 3	Travail et politique (M3P) Langue vivante	3 3
L2 S4 Objets de la science politique 2	Construction et politique de l'Europe Questions contemp. de théorie pol. Participation politique et élections	6 6 6	Spécialisation 1 (ancien « EC de mineure ») Spécialisation 2 (ancien « EC de mineure »)	3 3	Tremplin Master : Histoire de la pensée politique OU Tremplin réussite : Problèmes pol. économiques et sociaux EC libre ou EC Soft Skills ou EC coopérative	3 3

Pour passer de la L2 à la L3, l'étudiant.e. doit avoir validé intégralement l'année de L1 et acquis au moins la moitié des ECTS de l'année de L2.

L3 S5 Domaines émergents de la science politique 1	Les théories de la démocratie	6	Spécialisation 3 (ancien « EC de mineure »)	3	M3P : Orientation universitaire et professionnelle (TD) (40/3 groupes) Tremplin Master à choisir dans une liste de cours de Master* OU Tremplin métier : Action publique, migrations, discriminations	3
	Etudes de genre	6	Spécialisation 4 (ancien « EC de mineure »)	3		
	Médias et espace public	6				
L3 S6 Domaines émergents de la science politique 2	Politique et société : Afrique ou Monde musulman	6	Souveraineté et mondialisation OU Crise, événement, exception	3	Mémoire (stage OU recherche OU projet tutoré) Textes de science politique en Anglais	9 3
	Tutorat mémoire de recherche, de stage ou projet tutoré (annualisé)	6	Epistémologie des sciences sociales OU	3		
	Politique des sciences et environnement	6	Sociologie des mouvements sociaux			

*Cours Tremplin Master : au choix : Environnement et risques globaux OU Circulations internationales des idées et transferts de normes OU Politique des migrations
OU Numérique et politique

Description des enseignements de Licence

EC	Descriptif
L1 S1	
Histoire politique et sociale de la France	Ce cours vise à acquérir les repères chronologiques fondamentaux de l'histoire politique contemporaine de la France et à comprendre les enjeux liés aux principaux mouvements et événements. Se focalisant sur le dix-neuvième siècle et la première moitié du vingtième, il met l'accent sur les configurations et les moments de crise les plus décisifs pour l'évolution du système politique français.
Droit constitutionnel et institutions politiques comparées	Ce cours vise à fournir les connaissances et modes de raisonnement élémentaires de la théorie de l'État et du droit constitutionnel, dont la maîtrise est indispensable à tout.e étudiant.e qui souhaite accéder à la pleine intelligence des systèmes politiques contemporains.
Introduction à la sociologie politique	L'objectif de ce cours est d'apporter aux étudiant.e.s une première connaissance des objets, des méthodes et des principaux courants de la sociologie politique. Après avoir posé la question de la définition de la sociologie politique et de sa place au sein de la science politique, on construira une réflexion autour de concepts fondamentaux de la sociologie politique à partir de travaux fondateurs et d'enquêtes récentes. On fera apparaître les enjeux de la démarche sociologique pour la compréhension des jeux et des pratiques politiques, de leur formation historique à leur transformation contemporaine.
Économie politique	Ce cours a pour but d'apporter aux étudiant.e.s les connaissances économiques nécessaires à la compréhension des enjeux politiques contemporains. La première partie du cours privilégie un point de vue historique pour rendre compte de l'autonomisation progressive d'une sphère d'activité économique et des transformations corrélatives de l'État. La deuxième partie prend pour objet les logiques sociales attachées à l'échange et aux différentes formes de transferts qui assurent la circulation des ressources matérielles dans une société (don et contre-don, impôts, redistribution etc.). La troisième partie est centrée sur l'étude des politiques économiques et des différentes formes d'intervention de l'État, que ce soit dans la production de biens publics ou dans la correction des inégalités. Le cours prend appui sur des travaux classiques d'histoire et de sociologie économique, ainsi que sur les recherches plus récentes qui ont contribué à renouveler ce champ d'études.
Méthodologie du travail universitaire, M2E	Ce cours a pour objectif de permettre aux étudiant.e.s de se repérer dans l'espace et les services de l'université pour mieux en mobiliser les ressources, de bien s'orienter dans leur parcours d'études, mais aussi de leur fournir des bases concernant les méthodes du travail universitaire de manière générale et en science politique en particulier. Sur la base d'exercices pratiques (écrits et oraux, réalisés individuellement ou en groupe – visant toujours à permettre au maximum une posture active des étudiant.es et à être à l'écoute de leurs retours d'expérience), on y aborde d'abord les questions d'apprentissage et de suivi des cours (prendre des notes, lire « à côté », apprendre et réviser, etc.). On présente ensuite les outils à la disposition des étudiant.e.s, de manière à développer leur connaissance pratique de l'université (utiliser la bibliothèque universitaire, trouver des sources, constituer une bibliographie, etc.). On travaille enfin sur les différents types de travaux universitaires et leurs « règles du jeu » (lecture, fiche de lecture, dissertation, commentaire de texte, exposé oral, usages de la citation, etc.).
L1 S2	
Introduction à la théorie politique	L'objectif de ce cours est de familiariser les étudiant.e.s avec la théorie politique. Les thèmes abordés cette année seront communiqués par les enseignant.e.s en début de second semestre.
Introduction aux relations internationales	Le cours est indissociablement théorique et empirique. Théorique en ce qu'il offre aux étudiant.e.s une introduction à la discipline des « Relations Internationales », présentée synthétiquement à travers ses grands courants classiques mais aussi à travers un certain nombre de doctrines critiques plus récentes. Empirique en ce qu'il est guidé par le souci d'appréhender les relations internationales dans leur fonctionnement le plus concret et le plus contemporain : on s'interrogera ainsi sur un certain nombre de phénomènes (les institutions internationales, les commerces et trafics de produits licites et illicites, les relations entre acteurs étatiques et non étatiques, le terrorisme, etc.), pour tenter de comprendre les oppositions, les inégalités et les règles qui structurent le système mondial.

Politiques publiques: Europe, États, collectivités locales	<i>Le descriptif de ce cours sera communiqué ultérieurement</i>
Méthodes quantitatives en sciences sociales	Omniprésentes dans les débats publics et faisant l'objet d'usages plus ou moins rigoureux, les statistiques sont essentielles pour connaître le monde social et pour guider l'action publique. Ce cours d'introduction aux méthodes quantitatives présente ainsi un des outils centraux des recherches en sciences sociales et en science politique. Illustré par des exemples variés d'enquêtes et par des exercices pratiques, il permettra aux <u>étudiant.es</u> , d'une part, d'acquérir la maîtrise des notions de base de la statistiques descriptive et du raisonnement statistique et, d'autre part, de développer des savoir-faire critiques sur la construction des « données » et des catégories statistiques, permettant tout à la fois de porter un regard critique sur les usages frauduleux des chiffres qui circulent dans l'espace public et d'appréhender la puissance de l'outil statistique pour la connaissance objective du monde social.
Méthodes qualitatives	Après avoir présenté les grandes étapes d'une recherche en science politique basée (de la formulation d'une problématique aux résultats), nous reviendrons sur les principales méthodes d'enquête qualitatives utilisées en sociologie politique que sont l'entretien, l'observation et la constitution d'un corpus documentaire (articles de presse, documents audio-visuels, littérature dite « grise » telle que les rapports institutionnels, archives publiques ou privées notamment). Nous verrons, d'abord, comment « faire du terrain » pour étudier ensuite comment analyser, avec les outils conceptuels de la sociologie politique, les matériaux ainsi constitués, dans une posture critique et réflexive, entre « droit d'enquêter » et « droits des <u>enquêté.es</u> ». Ce cours d'introduction aux méthodes qualitatives s'appuiera sur la lecture d'articles et d'ouvrages scientifiques basés sur des enquêtes empiriques, ainsi que sur la réalisation d'exercices pratiques par les étudiant.es en lien avec les différentes méthodes d'enquête présentées dans le cours.
L2 S1	
Analyser et enquêter l'État CM et TD	L'État sera abordé dans ce cours comme une forme politique qui, loin d'avoir toujours existé, est le résultat d'un processus historique : la constitution progressive, au cours des siècles, d'un monopole de domination (militaire, financier, symbolique) au profit d'un centre qui a vocation à exercer le pouvoir sur une population et sur un territoire. Quelles sont les relations et concurrences entre groupes à travers lesquelles l'État s'est construit ? Quelle forme prend aujourd'hui l'État, dans le contexte de la construction européenne et de la « mondialisation » ? Dans ce cours et à travers ces questions, seront abordés différents travaux et théories permettant de penser l'État. Il s'agira dans le même temps d'examiner les approches empiriques qui se sont développées pour enquêter sur l'action de ses agents et ses transformations récentes.
Organisations internationales	Ce cours a pour objectif la compréhension du fonctionnement des principales organisations internationales et l'évaluation de leur place et de leur poids dans les relations internationales. Une attention particulière sera accordée à l'ONU, à l'institution de la justice pénale internationale (du TPIY à la CPI), aux grandes organisations à vocation économique (FMI, Banque mondiale, OMC) et aux organisations régionales (espaces arabe et asiatique notamment).
Politique et société : Asie	Souvent qualifiée de « puissance émergente », l'Inde est encore peu connue en France. Tout particulièrement la sociologie de l'Inde reste en France encore très largement à construire. Cet enseignement propose une introduction à la sociologie de l'Inde qui croise différentes approches relevant de la sociologie économique et du travail et de la sociologie politique.
Politique et société : Amérique Latine	Ce cours a pour objectif d'analyser la dynamique sociopolitique des sociétés latino-américaines depuis la fin de la colonisation jusqu'à nos jours. Il traitera des agents, des espaces et des enjeux des luttes de pouvoir au sein des différents pays. En combinant une approche théorique de sociologie politique avec des enquêtes empiriques portant sur différentes problématiques, il s'agira de mettre en perspective historique et d'approfondir de façon comparative l'étude des mutations démocratiques en cours dans le sous-continent. Après une première partie consacrée aux héritages de la conquête et de la colonisation sur les régimes politiques contemporains, nous aborderons les gouvernements « populistes », les régimes autoritaires et les transitions démocratiques, pour nous focaliser par la suite sur l'examen des transformations contemporaines de l'action publique, des partis politiques et des mouvements sociaux. Une attention particulière sera portée aux reconfigurations du champ politique liées notamment à la résurgence des gauches et plus récemment des droites.

Méthodes en théorie politique	Le cours de méthode vise à la fois à donner des repères sur ce qu'est la théorie politique, sur ses liens et spécificités avec des disciplines proches comme la philosophie et la sociologie politiques, l'histoire des idées, l'histoire intellectuelle ou la sociohistoire, par exemple ; mais aussi sur les "théories politiques", comme la théorie critique, les études critiques du droit, de la culture, la théorie féministe, la théorie postcoloniale ou décoloniale... L'approche ne vise pas à faire de la théorie politique une discipline prétendument "pure", mais à comprendre les débats, les conflits, les apports mutuels entre diverses pensées et écoles et de donner des repères sur l'histoire de la production de savoirs sur le politique et de leurs circulations. L'objectif est donc de fournir une cartographie qui permette de se situer dans les courants de pensée, les corpus et les approches. Le cours a aussi un objectif concret : fournir des outils méthodologiques précis pour les enseignements de théorie politique - on travaillera sur la construction d'une problématique, d'un raisonnement, sur le rapport entre théorie et pratique, sur la question d'avoir ou pas de "terrain" et le rapport à l'empirie; on discutera aussi des questions de "réflexivité", d'objectivité, du rapport entre "neutralité", subjectivité et engagement (militant, par exemple). Il s'agit d'offrir aux étudiant.es un espace de réflexions et de discussions et de leur permettre d'acquérir des connaissances et une boîte à outils théoriques critiques.
Travail et politique (M3P)	Ce cours vise à éclairer la question du travail à la lumière de concepts hérités de la sociologie politique et de la philosophie, en s'appuyant sur des textes classiques et contemporains. Il développe une réflexion critique sur le monde du travail et envisage des modèles alternatifs de production/consommation, de gouvernance et d'organisation du travail. Un projet tutoré permettra d'étudier un secteur professionnel qui intéresserait particulièrement les étudiant.es à l'aune des outils critiques développés en cours.
L2 S2	
Construction et politique de l'Europe	Ce cours propose une introduction au fonctionnement de l'Union européenne, à travers ses aspects institutionnels et sociologiques, et à travers une analyse des politiques européennes. Après des séances introductives sur l'histoire et les théories de la construction européenne, une première partie du cours se concentrera sur les acteurs de l'Union européenne : d'abord son architecture institutionnelle, puis l'intervention de différents acteurs au niveau européen (étatiques, groupes d'intérêt, etc.). Enfin, la dernière partie du cours examinera l'émergence de différentes politiques européennes : politique agricole commune, politique migratoire et politique d'asile, marché commun, politique monétaire, politique extérieure par exemple. Il s'agira de questionner l'évolution de ces politiques au prisme des questions abordées dans les parties précédentes, notamment celle des relations entre politiques européennes et politiques des États membres. Nous nous pencherons aussi sur le rôle des différents acteurs dans la formulation et la mise en œuvre de ces politiques.
Questions contemporaines de théorie politique	Ce cours se veut moins une introduction systématique qu'une ouverture. À partir de textes qui abordent des thématiques importantes de théorie politique ces dernières décennies, nous proposons de mener une réflexion sur différents objets, allant de thématiques classiques de liberté et d'égalité aux droits humains, passant par la culture populaire, le racisme ou encore le travail du sexe. On va découvrir ainsi que la théorie politique est loin d'être une discipline homogène, mais au contraire le cadre de référence d'une pluralité d'efforts de conceptualisation et de réflexion aux enjeux et objectifs de la pratique politique.
Participation politique et élections	Ce cours s'intéresse aux formes de participation individuelle ou collective des citoyens susceptibles de leur donner une influence sur le fonctionnement du système politique. Il sera essentiellement centré sur les différentes modalités que revêt la participation politique dans les démocraties représentatives. Pour comprendre pourquoi et comment les citoyens participent, les principales approches théoriques de la formation de l'opinion et les méthodes d'analyse du comportement politique (historique de l'apprentissage du vote, politisations et compétence politique, transmission des préférences politiques, modèles explicatifs du comportement électoral, action collective) seront mobilisées.
Tremplin Réussite : Problèmes politiques économiques et sociaux	Le cours aborde les mutations économiques et politiques qui touchent les sociétés contemporaines et vise à améliorer la compréhension d'un monde social profondément internationalisé. Des thèmes d'actualité comme la dette, la croissance et ses limites, la gouvernance internationale du climat aujourd'hui seront abordés. Ils feront l'objet d'une approche interdisciplinaire alliant l'histoire, la science politique, l'économie, la sociologie, la géographie.
Tremplin Master : Histoire de la pensée	Ce cours vise à initier les étudiant.es aux traditions de la pensée politique occidentale, à leur apporter les outils critiques nécessaires à la compréhension des questions théoriques et politiques de notre

politique	temps. Le fil rouge sera la question de la démocratie, le nom d'un régime mais aussi d'une lutte. À travers son histoire, en partant de la Grèce antique et notamment de la lecture de Platon et Aristote, on analysera la force mais aussi la vulnérabilité de la démocratie, notamment avec les problèmes posés par la représentation, puis par le parlementarisme. Ce sera l'occasion d'étudier les processus de réélaboration des concepts politiques dans la modernité et le contemporain.
L3 S1	
Théories de la démocratie	<p>Ce cours se veut moins une introduction systématique qu'une ouverture. À partir de textes classiques aussi bien qu'à partir d'expériences politiques et militantes, nous proposons de mener une réflexion sur différentes approches de la démocratie, allant du libéralisme à l'anarchisme, passant par le républicanisme, le féminisme, le marxisme et d'autres paradigmes. On va découvrir ainsi que la démocratie est loin d'être une simple expérience occidentale, mais au contraire le cadre de référence d'une pluralité d'efforts d'organisation et de lutte à l'échelle globale.</p> <p><i>Ce cours est également proposé en anglais sous la forme d'un cours intensif donné par Timm Beichelt (Professeur d'études européennes, Université Viadrina, Frankfort/Oder) :</i></p> <p>The aim of this seminar consists in familiarizing ourselves with theories of democracy that are relevant for national and transnational contexts. While we will read theoretical texts, we also take a look at realizations of democracy in the 21st century. In the first section of the seminar, we will concentrate on nation states, while the post-national constellation will be increasingly discussed in the second section of the seminar. Every topical session of the seminar will last three hours, but will be divided into two parts. The first part consists of a discussion of theoretical approaches, which will be based on thought papers that participants of the seminar have to turn in prior to each session. The second part deals with the application of these approaches to political regimes, spaces, and constellations.</p>
Études de genre	Qu'est-ce que le « genre » ? Le cours a pour objectif de présenter les principaux apports de la sociologie à l'analyse des processus complexes contribuant à la construction sociale de la différence des sexes. Après avoir illustré en quoi le genre est un principe d'intelligence du monde social, mais aussi d'ordre et de hiérarchie, en même temps qu'une pratique d'improvisation se déployant sur une scène de contrainte, le cours s'intéresse à la manière dont les identités sexuelles se construisent et aux liens entre sexe, genre et sexualité. Le cours traite ensuite du fonctionnement du genre dans différents domaines étudiés par la sociologie : le travail, la socialisation, la politique, la sexualité. Il portera une attention particulière à l'intersection du genre avec d'autres rapports sociaux, par exemple de classe et de « race ».
Médias et espace public	L'objectif de ce cours est de permettre aux étudiant.e.s de mieux appréhender les conceptions de l'espace public et d'acquérir des outils de compréhension du rôle des médias et des journalistes. Il s'efforcera de présenter les conceptions désormais classiques de l'espace public et les travaux de sociologie des médias et du journalisme pour tenter de cerner les particularités de l'espace médiatique contemporain. Il reviendra tout d'abord, d'un point de vue historique, sur l'émergence d'un espace public et d'une presse libre dans le courant de la seconde moitié du XVIII ^e siècle et du XIX ^e siècle, puis sur l'autonomisation relative du champ journalistique et sur la différenciation des supports (presse écrite, radio, télévision, internet). Il prendra ensuite pour objet l'espace professionnel du journalisme en rendant compte des conditions d'entrée dans la carrière, des différents pôles qui structurent cet espace, et des différentes logiques qui guident le travail quotidien des journalistes. La question du pouvoir des médias sera enfin abordée à travers l'étude des relations entre les mondes sociaux du journalisme et les autres espaces sociaux.
M3P Orientation universitaire et professionnelle	Destiné à améliorer la connaissance des cursus et des métiers de la science politique et celle des voies possibles de professionnalisation, ce cours laisse une grande place à des interventions de spécialistes et de professionnels des domaines en lien avec une formation en science politique. Ceci permettra non seulement aux étudiant.es de se familiariser avec les métiers concernés mais aussi de commencer à construire un réseau de contacts. L'autre moitié des séances consiste en un encadrement des étudiant.es en petits groupes afin qu'ils puissent appréhender le monde professionnel, et particulièrement dans le champ politique, dans le cadre d'un projet d'analyse critique d'un secteur professionnel en lien avec la science politique et de plus généralement les mettre individuellement en possession des outils de décryptage du domaine en lien avec leur future insertion professionnelle. Cet accompagnement trouve une application directe dans la recherche de stage de L3.

Tremplin Master	<p>Cours à choisir en Master de Science politique dans la liste suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Environnement et risques globaux . Circulations internationales des idées et transferts de normes . Politiques des migrations . Nouvelles technologies et mobilisations
Tremplin métier : Action publique, migrations, discriminations	<p>Ce cours propose des éléments empiriques et des notions théoriques pour appréhender les discriminations, en particulier raciales (mais aussi sexuelles). Il prend pour point de départ l'importance du fait migratoire ainsi que de la « question immigrée » dans la construction de la nation française (et de la nationalité), pour analyser ensuite la montée en puissance d'une « question raciale » réputée étrangère à la culture politique du pays : on y parlera de la « question noire » et de la « question rom », d'islamophobie et d'antisémitisme. Il examine à la fois les logiques sociales à l'œuvre et l'expérience des personnes discriminées, avec la constitution de subjectivités minoritaires. Il porte une attention particulière aux politiques publiques – non seulement antidiscriminatoires, mais aussi discriminatoires. Si le cours est centré sur la France, il mobilise la comparaison avec les États-Unis tout en abordant l'expérience nationale dans le cadre européen.</p>
L3 S2	
Politique et société : Monde musulman	<p>Après avoir rappelé quelques données historiques et factuelles de ce qui fait l'unité et la diversité du monde musulman, le cours se concentrera sur un certain nombre de questions relatives à la formation de l'État et ses rapports avec la société. On examinera différents modes de structuration des univers politiques et sociaux (Maroc, Égypte, Turquie, Iran, Afghanistan, Pakistan, Indonésie). On prêterera également attention aux multiples recompositions qui, dans les dernières décennies, ont retravaillé ces univers, dans des directions souvent contradictoires (autoritarisme grandissant, montée de l'Islam politique, mais aussi revendications féminines, constitution de marges sociales, élaboration d'une pensée musulmane renouvelée, etc.). Enfin, on s'interrogera sur la présence politique de communautés musulmanes en dehors du monde musulman proprement dit, ainsi que sur les recompositions que les événements des dernières années, dans le sillage des révolutions arabes, ont entraînées.</p>
Politique et société : Afrique	<p>Ce cours donne une introduction générale à l'histoire des ordres politiques et sociaux du continent africain. Identifier les évolutions principales au sein des États postcoloniaux et leurs enjeux théoriques. En passant par la diversité des structures socio-politiques précoloniales et la variété des régimes politiques coloniaux, nous élaborons un cadre conceptuel pour saisir la spécificité des États postcoloniaux et de leurs transformations. Un accent particulier est mis sur l'impact des politiques d'ajustement structurel et de démocratisation.</p>
Politique des sciences et environnement	<p>Ce cours propose une introduction à l'analyse de questions liées aux politiques des sciences sociales et naturelles en les envisageant dans leur double dimension. Il s'agira d'examiner les sciences humaines, sociales et naturelles d'une part, comme « objets » de politiques, dans la mesure où elles sont parfois pilotées par des conceptions, voire des agendas politiques ; et d'autre part comme « sujets » de politiques, au sens où elles peuvent sous-tendre la compréhension du phénomène politique, voire l'orientation de conceptions politiques.</p>
Tutorat du mémoire	<p>Ce cours accompagne les étudiant.es durant la préparation de leur mini-mémoire de L3, du choix du sujet et de l'encadrant.e de mémoire à la mise en place d'une démarche d'analyse (construction d'une bibliographie, définition des méthodes et du cadre théorique, collecte de sources ou matériaux, réflexion sur l'expérience de stage ou de terrain), puis à la rédaction du mémoire. Ce suivi concerne les mémoires de stage aussi bien que les mémoires de recherche.</p> <p><u>Ce cours est annualisé et l'assiduité y est obligatoire.</u> Les étudiant.es qui orientent leur travail vers une approche de théorie/philosophie politique sont invité.es à privilégier une inscription dans le groupe animé par Vanessa Nurock.</p>
Souveraineté et mondialisation	<p>Si le terme de mondialisation est relativement nouveau, il désigne un processus historique ancien d'intensification des circulations et des connections entre les différentes parties de la planète. Faire une sociologie de la mondialisation, c'est rechercher les mécanismes sociaux qui gouvernent cette évolution et décrire les formes de relations qu'elle prend entre États et entre sociétés. On s'intéressera dans ce cours à toutes les dimensions de la mondialisation contemporaine :</p>

	économique, mais aussi, militaire, culturelle et politique. On s'interrogera sur les acteurs déterminants de la mondialisation ainsi que sur ses effets politiques, sur les rapports entre puissances, les institutions internationales, les États, le droit, les classes sociales mais aussi sur l'action collective ou les formes de citoyenneté. Pour construire cette sociologie et cette sociologie politique de la mondialisation, de nombreux auteurs seront abordés, de Fernand Braudel à Frederick Cooper, d'Abram de Swaan à Immanuel Wallerstein, de Lénine à Saskia Sassen, de Norbert Elias à David Harvey, de Karl Marx à Toni Negri ou Ulrich Beck, etc.
Crise, événement, exception	À partir de la présentation des débats contemporains sur l'état d'exception, notamment depuis les attentats du 11 septembre 2001, ce cours a pour objectif d'interroger cette modalité de gouvernement singulière qu'est l'état d'exception. Il s'agit plus précisément de saisir ses conditions d'existence en insistant sur le rôle central des événements critiques et des crises politiques, et de mettre au jour, à travers des exemples historiques et des situations contemporaines, les logiques répressives qui le sous-tendent et ses manifestations concrètes (législations d'exception, renforcement des pouvoirs de l'exécutif ou des institutions en charge de la sécurité du territoire, légalisation de mesures dites « exceptionnelles », création de juridictions ou de lieux d'exception, etc.).
Epistémologie des sciences sociales	Ce cours vise à permettre aux étudiant.e.s de développer une réflexion épistémologique sur la pratique des sciences sociales. Il prendra pour fil directeur le problème que pose la tension entre exigence d'objectivité et visée critique. D'un côté, on peut dire que les sciences sociales sont nées d'une volonté de donner à l'étude des phénomènes historiques et sociaux la même valeur scientifique que celle des phénomènes naturels. Cela supposait que les chercheurs rompent avec leurs prénotions ou leurs valeurs, notamment politiques, pour appréhender leurs objets de façon objective. Mais d'un autre côté, on peut également dire que les sciences sociales sont nées de l'impératif de donner à la critique sociale et politique de véritables fondements. Le cours proposera un parcours d'œuvres classiques et contemporaines de sciences sociales afin d'analyser les différentes façons dont les sciences sociales se sont employées à tenter de résoudre ce dilemme.
Sociologie des mouvements sociaux	Le cours doit permettre de se familiariser avec différentes écoles et méthodes d'analyse des mouvements sociaux et des mobilisations. Pour comprendre pourquoi et comment les individus se mobilisent et s'organisent, quelles sont les formes et les conditions d'émergences des mouvements sociaux, il s'intéressera en particulier à la question de l'action collective, de ses déterminants, de ses formes et de ses résultats. Des cas d'études (altermondialistes, mobilisations environnementales, etc.) permettront d'approfondir les méthodes d'analyse de la protestation collective et les dynamiques des mobilisations dans les démocraties et les régimes autoritaires.
Textes de science politique en Anglais	<u>NB : l'assiduité à ce cours est obligatoire.</u> L'objectif du cours est d'apprendre à lire et à commenter des textes de science politique en langue anglaise représentant différents types d'approche et abordant différentes thématiques. Il permet aux étudiant.e.s de se familiariser avec certains débats théoriques et scientifiques anglophones, et de comparer ces approches avec celles (plus souvent francophones) déjà rencontrées dans le cadre de la formation. Il s'agira à la fois de présenter et de discuter les arguments des textes et de les situer par rapport aux controverses contemporaines nationales et internationales. Le cours est organisé sous forme d'une succession de séances thématiques permettant d'aborder, à travers les textes sélectionnés et les discussions en cours, différents objets contemporains de la science politique (par exemple : processus de catégorisation, médias et politique, nouvelles technologies et politique, mobilisations et mouvements sociaux, etc.).

Inscription dans les cours de langues

Le Centre des langues de Paris 8 : Bâtiment B1, bureaux B204/205. Tel : 01 49 40 68 43, Mail : cdl@univ-paris8.fr <http://www.ufr-langues.univ-paris8.fr/spip.php?rubrique488>.

Le Centre de langues propose l'enseignement des 13 langues suivantes : **anglais, allemand, arabe, berbère, catalan, chinois, coréen, espagnol, hébreu, italien, japonais, portugais, russe.**

Attention : dans votre parcours universitaire il vous est demandé de choisir l'apprentissage ou approfondissement d'**une seule langue**. Un seul changement en cours de parcours est autorisé ; il doit être justifié. Il vous est cependant possible de suivre des cours d'une autre langue en EC libre ou EC de découverte.

À noter :

- ➔ Il est impossible de prendre l'anglais comme EC libre ou de découverte.
- ➔ Il est impossible de suivre les cours de grand débutant (niveau A1) en allemand, espagnol et italien comme EC libre ou de découverte.

Veuillez consulter les panneaux d'affichage du CDL pour les tests requis et modalités d'inscription pour les autres langues que l'anglais.

Cours d'anglais au Centre des langues (CDL)

• Quand et comment passer le test de niveau ?

Au préalable, tout.e étudiant.e qui arrive à Paris 8 doit passer un **test de positionnement** (accessible sur Moodle dans la rubrique CDL). Chaque étudiant.e reçoit un score qui détermine son niveau (A1, A2, etc.). Ce score lui sera demandé lors du premier cours pour compléter son inscription. Le résultat restera consultable sur Moodle pendant deux ans.

Attention : vous ne pouvez passer le test qu'une seule fois ! Assurez-vous d'être dans de bonnes conditions (ordinateur équipé d'écouteurs ou d'enceintes pour la compréhension orale notamment) et de disposer d'une heure pour vous concentrer.

Nous vous rappelons également qu'il serait très contre-productif d'être « aidé » pour le test, puisque cela vous situerait dans un groupe de niveau trop élevé. Il est **impossible de passer à un cours de niveau inférieur** à celui indiqué par votre résultat au test de positionnement.

- **Quel cours suivre ?**

Le résultat du test détermine le niveau des cours que vous devez suivre :

Entre 0 et 39 points = niveau A1

- ➔ Vous devez suivre un cours de **General English A1**, qui est le niveau débutant ouvert à tou.te.s les étudiant.e.s, quelle que soit leur formation.

Entre 40 et 74 points = niveau A2

- ➔ Vous devez suivre un cours de **English for Social Sciences A2** (notez bien que les cours intitulés « General English » ne sont PAS destinés aux étudiant.e.s de science politique au niveau A2 et B1).

Entre 75 et 99 points = niveau B1

- ➔ Vous devez suivre un cours de **English for Social Sciences B1**.

A noter : il est fortement recommandé de valider DEUX semestres d'un cours de même niveau A2 ou B1 avant de vous inscrire à un cours de niveau supérieur, ou d'obtenir une note > ou = 14/20.

Plus de 100 = B2

- ➔ Vous devez suivre un cours de **English for Social Sciences B2+**. Les étudiant.e.s peuvent également suivre un cours d'anglais général B2+ si les cours d'anglais pour sciences sociales B2 sont complets ou incompatibles avec leur emploi du temps.

D'autres formats de cours (intensifs, cours à distance) pourraient être organisés à l'inter-semestre. Les informations seront affichées sur le site web du CDL.

- **Quand et comment s'inscrire aux différents cours ?**

La liste des cours, salles et enseignant.e.s de General English A1, English for Social Sciences A2, B1, B2 est affichée au CDL et consultable en ligne dans la rubrique « anglais » du CDL :

<http://www.ufr-langues.univ-paris8.fr/spip.php?rubrique488>.

Les pré-inscriptions aux autres cours d'anglais se font sur Moodle en septembre lors de la semaine de pré-rentree : <https://moodle.univ-paris8.fr/moodle/>. La clé d'inscription sera affichée sur la page Moodle du test.

Dans le menu choisissez : CDL/inscriptions cours d'anglais/ puis choisissez un cours qui correspond à votre niveau (soit General English A1, soit English for Social Sciences A2, B1 ou B2+).

Attention ! Il est impératif que les étudiant.e.s préinscrit.e.s confirment leur présence en cours dès la première semaine (21-25 septembre) faute de quoi des étudiant.e.s en attente présent.e.s au premier cours prendront leur place. Un.e étudiant.e ne sera inscrit.e

définitivement qu'en ayant attesté de son niveau correspondant au cours, et en suivant le cours de manière assidue.

L'inscription pédagogique sur le web (ipweb) se fera ensuite par chaque étudiant.e dans son espace personnel dans le courant du semestre (dates communiquées par l'enseignant.e).

Si le cours où vous souhaitez vous inscrire paraît complet en ligne, n'hésitez pas à vous présenter à la première séance, quelques places sont généralement disponibles du fait de désistements. Si vous n'avez pas trouvé de place en cours au terme de la première semaine, veuillez contacter le personnel du CDL.

- **Bénéficiaire d'une dispense d'assiduité**

Le régime du contrôle des connaissances pour les cours du CDL est le **contrôle continu**.

L'assiduité aux cours est donc requise. Cependant, les étudiant.e.s ayant **une raison justifiée (médicale, professionnelle)** peuvent demander, **avant la 4^e semaine de cours du semestre courant**, une dispense d'assiduité. Elle peut être téléchargée en ligne : https://ufr-langues.univ-paris8.fr/IMG/pdf/formulaire_dispense_d_assiduite_cdl_2019-2020-2.pdf

Secrétariat du CDL : Bâtiment B1, 2^e étage, bureaux 204/205. Tel : 01.49.40.68.43 / cdl@univ-paris8.fr

Enseignante référente de l'anglais pour sciences sociales : Mme Camille Joseph
anglaisshs.cdl@gmail.com

Enseignements de spécialisation à prendre dans des départements partenaires

PHILOSOPHIE :

Responsable de la formation de Licence :

Farah Cherif Zahar

courriel : farah.cherifzahar@gmail.com

Secrétariat :

Chakira Salami

Salle A 030

Téléphone : 01 49 40 66 13

courriel : chakiratou.salami@univ-paris8.fr

Site : <http://www-artweb.univ-paris8.fr/spip.php?rubrique342>

Les étudiant.e.s de sciences politiques peuvent s'inscrire à la liste de diffusion de Philosophie pour être régulièrement informé.e.s de tout ce qui concerne la vie de ce département. Lien pour l'inscription : <https://listes.univ-paris8.fr/www/sigrequest/info.philo>

SOCIOLOGIE/ANTHROPOLOGIE :

Informations

Département de sociologie et d'anthropologie, Bât. B

Secrétariat, Bocar Gaye

bureau B 349

Tel : 01 49 40 68 19

Mail : bocar.gaye03@univ-paris8.fr

Site : <http://www2.univ-paris8.fr/sociologie>

HISTOIRE :

Département d'Histoire, Bât. B

Secrétariat : Guylène Deruel, bureau B 346

Tél. : 01 49 40 68 25

Mail : guylene.deruel@univ-paris8.fr

Site : <http://www2.univ-paris8.fr/histoire>

ÉTUDES DE GENRE :

Département d'études de genre, Bât. B

Secrétariat : Valérie Dubois, bureau B342

Tel : 01 49 40 68 13

Mail : valerie.dubois@univ-paris8.fr

Horaires d'accueil du public: du mardi au vendredi de 10h à 12h

Site : <https://www.univ-paris8.fr/-Master-Etudes-sur-le-genre-639->

Spécialités des enseignant.e.s-chercheurs/ses

Camille AL DABAGHY

- État, administration et action publique en Afrique, circulation Nord-Sud des modèles de réforme de l'État et des politiques publiques
- Processus de décentralisation et politiques publiques locales au Sud
- Coopération internationale, aide au développement, organisations internationales, internationalisation des villes et coopération décentralisée
- Sujets sur Madagascar

Damien DE BLIC

- Sociologie des affaires, des scandales et des polémiques publiques
- Sociologie de l'argent et de la finance
- Inconscient, imaginaire, rêve et politique
- Environnement : Sociologie et philosophie politique des relations avec les non-humains

Thomas BRISSON

- Sociologie des intellectuels et des champs du pouvoir ; relations savoir-pouvoir
- Monde arabe et musulman contemporains
- Migrations et circulations
- Acteurs et formes de contestation de la centralité occidentale
- Asie du Sud Est, Singapour, Hong Kong, construction de la puissance asiatique

Christine CADOT

- Identité européenne, représentations, mythes, histoire, religions et Europe
- Transferts culturels Europe-Amérique du Nord
- Art et Politique : usages politiques de l'art
- Politiques de la mémoire (politiques commémoratives (cérémonies d'ouverture des JO, panthéonisations...), muséification, « vandalisme » et mobilisations sociales, mémoires contestées et mémoires à la marge...)

Vanessa CODACCIONI

- État, législations et justice d'exception
- Sociologie de la répression et de l'antiterrorisme
- Sociologie des procès politiques
- Sociologie du crime et de la criminalité politiques

Elsa DORLIN

- Philosophie et théorie politiques (en particulier études foucaaldiennes)
- Études féministes, de genre et de sexualités (en particulier, généalogie des rapports de pouvoir de genre, de race et de classe et épistémologies féministes)
- Théorie critique (en particulier, questions relatives à la violence)
- Problématiques postcoloniales (en particulier, études africaines-américaines et caribéennes, études fanoniennes)
- Histoire et philosophie de la médecine (histoire politique du corps, historicité des catégories de sexe et de race dans les sciences biologiques et médicales)

Ilana ELOIT

- Genre et sexualité
- Mobilisations collectives
- Identités politiques

Nora EL QADIM

- Migrations et politiques migratoires
- Lutte contre les discriminations
- Sociologie politique de l'international
- Sociologie de l'action publique
- Sociologie du droit

Eric FASSIN

- Genre et sexualité
- Discriminations, racialisation et intersectionnalité
- Politisation des questions sexuelles et raciales
- Politiques de la représentation et représentations minoritaires
- Politiques d'immigration et d'identité nationale
- Gauche, populisme, néolibéralisme et néofascisme

Pierre GILBERT

- Sociologie des classes populaires et de la stratification sociale
- Sociologie urbaine : ségrégation, discriminations, cohabitation urbaine, rapports au quartier, au logement et à la ville
- Sociologie des quartiers populaires : ségrégation, mobilités, styles de vie, rapports aux institutions dans les cités HLM
- Sociologie de l'action publique : politiques urbaines, politique du logement, politiques de "mixité sociale" et de rénovation urbaine
- Sociologie de la vie privée : espace domestique, couple, famille

Bertrand GUILLARME

- Philosophie politique et sociale, notamment contemporaine : théories de la justice distributive, du châtimeut pénal, de la démocratie, de la nation, du droit des Gens.
- Éthique et philosophie politique appliquées, notamment à tout ce qui concerne les questions de sexualité, de reproduction, de santé humaine, d'environnement. □ Théories du genre

Mathieu HAUCHECORNE

- Sociologie des élites intellectuelles et administratives
- Sociologie historique des idées politiques et des savoirs
- Circulation internationale des idées ; transferts de normes ; analyse comparée (France ; États-Unis ; Royaume-Uni)
- Sociologie de l'action publique (politiques sociales ; politiques scientifiques ; logement)
- Réception, espace public, controverses et médias

Odile HENRY

- Sociologie de l'expertise (Inde et France)
- Privatisation des universités (Inde et France)
- Sociologie économique
- Sociologie historique du management (France)
- Capitalisme et ingénieurs (France et Inde)

Florence HULAK (absente en 2020-2021)

- Épistémologie et histoire des sciences sociales
- Théories de l'histoire et du changement historique
- Théories des représentations collectives (imaginaires, mentalités, idéologies).
- Philosophie et théorie politique contemporaine (notamment : marxismes, études foucaaldiennes, études wébériennes)
- Théories contemporaines de la démocratie (notamment : Castoriadis, Lefort, Rancière, Taylor)
- Histoire de la pensée politique (notamment : spinozismes, marxismes)

Kolja LINDNER

- Théorie politique (philosophie sociale, théorie critique, postcolonialisme, féminisme)
- Inégalités sociales (race, classe, genre) et intersectionnalité
- Sécularisme et laïcité
- *Cultural Studies*, hégémonie et idéologies
- Marx et marxisme
- Sujets sur l'Allemagne
- Sujets sur le Rwanda

Audrey MARIETTE

- Sociologie de l'action publique (santé, culture, éducation)
- Processus de catégorisation et de politisation/dépolitisation
- Inégalités sociales & rapports de domination
- Politiques locales de santé, « démocratie sanitaire/participation », « santé publique/santé communautaire »
- Politiques culturelles, art & politique (« cinéma social », représentations des classes populaires ; engagement, mobilisations, artistes/intellectuels ; publics militants)
- Politiques éducatives, « décrochage » scolaire

Anne MARIJNEN

- Partis politiques
- Mouvements sociaux et mobilisations politiques
- Socio-histoire du politique
- Sujets sur l'Italie

Médéric MARTIN-MAZE

- Espaces post-soviétiques
- Questions de sécurité
- Questions européennes.

Vanessa NUROCK

- Philosophie morale et politique contemporaine
- Ethique des nouvelles technologies : Intelligence Artificielle, robotique, cybergénétique
- Bioéthique : éthique biomédicale, éthique animale et environnementale, neuroéthique et nanoéthique
- Philosophie de la psychologie (psychologie sociale, psychologie morale, sciences cognitives)
- Éthique du care
- Philosophie morale moderne (pensée des Lumières)

Maricel RODRIGUEZ BLANCO

- Sociologie de l'État, de l'action publique (politiques sociales et du logement, économie sociale et solidaire) et des élites (dirigeants associatifs, élites politiques)
- Mouvements sociaux, action collective, militantisme (mouvements de chômeurs)
- Inégalités de classe et de genre
- Economie politique, développement international
- Amérique latine, Argentine

Violaine ROUSSEL

- Sociologie de la production de la « culture populaire » (logiques professionnelles des industries culturelles, socio-économie de la culture et ses dimensions politiques, etc.)
- Arts et politique (Engagement d'artistes. Usages politique des œuvres. Mobilisations de professionnels des mondes de l'art. Liens entre enjeux esthétiques, commerciaux et militants)
- Nouvelles technologies et politique ; sociologie politique des objets techniques Sociologie du droit et des professions judiciaires : mobilisations de juristes et de professionnels du procès, usages du droit en politique. Scandales politiques
- Sociologie du journalisme, « espace public », médias et mobilisations politiques

Yves SINTOMER (absent en 2020-2021)

- Question démocratique, critique de la représentation politique, nouveaux imaginaires politiques, démocratisation politique
- Italie, Amérique latine, Espagne, Allemagne, la Chine
- Enquêtes de sociologie politique sur la démocratie participative et délibérative, le tirage au sort en politique

Sylvie TISSOT

- Sociologie urbaine : ségrégation socio-spatiale et discriminations ; requalification des quartiers centraux anciens
- Politiques urbaines en France et aux États-Unis : dispositifs de réhabilitation et de promotion de la mixité sociale
- Sociologie de la stratification sociale et des classes supérieures : mobilisation des classes supérieures dans les espaces résidentiels, logiques de distinction sociale
- Sociologie des savoirs et de l'expertise sur la ville

Michel VAKALOULIS

- Théories du capitalisme avancé, mondialisation
- Classes sociales, sociologie du salariat
- Sociologie comparative de l'action collective
- Problèmes contemporains du syndicalisme en Europe
- Services publics et citoyenneté
- Politiques énergétiques en France et en Europe
- Sociologie du militantisme
Pouvoir d'État et démocratie participative
Sociologie des partis politiques
- Jeunes et politique
- Nouvelles figures de politisation

Clemens ZOBEL

- Société et État en Afrique
- Les politiques et idéologies de développement – les relations Nord-Sud
- Théories postcoloniales
- Politique locale et décentralisation
- Politique et pratiques esthétiques (art, musique, littérature)

**POUR AVOIR CONNAISSANCE DES EMPLOIS DU TEMPS,
REPORTEZ-VOUS AU BLOG ET AU SITE WEB DU DEPARTEMENT**

Tableau récapitulatif de la Licence - Département de Science Politique - Université Paris 8

L1 Semestre 1	L1 Semestre 2	L2 Semestre 3	L2 Semestre 4	L3 Semestre 5	L3 Semestre 6
-Histoire politique et sociale de la France -Droit constitutionnel et institutions comparées -Introduction à la sociologie politique	-Introduction à la théorie politique -Introduction aux relations internationales -Politiques publiques : Europe, état, collectivités locales	-CM Analyser et enquêter l'État -Politique et société 1 (Asie OU Amérique latine) -Organisations internationales	-Construction et politique de l'Europe -Questions contemporaines de théorie politique -Participation politique et élections	-Théories de la démocratie -Études de genre -Médias et espace public	-Politique et société 2 (Afrique OU Monde musulman) -Politique des sciences et de l'environnement -Tutorat du mémoire
-Économie politique -EC libre	-Méthodes quantitatives -Méthodes qualitatives	-TD Analyser et enquêter l'État -Méthodes en théorie politique	-EC Spécialisation 1 -EC Spécialisation 2 <i>À prendre en Sociologie/anthropologie, Histoire, Genre ou Philosophie</i>	-EC Spécialisation 3 -EC Spécialisation 4 <i>À prendre en Sociologie/anthropologie, Histoire, Genre ou Philosophie</i>	-EC au choix 1 : Épistémologie des sciences sociales OU sociologie des mouvements sociaux -EC au choix 2 : Souveraineté et mondialisation OU Crise, événement, exception
-Méthodologie du travail universitaire (M2E) -Langue vivante 1	-EC libre ou soft skills -Compétences numériques PIX	-Travail et politique (M3P) -Langue vivante 2	-EC libre ou soft skills -EC tremplin : Problèmes politiques, économiques et sociaux (<i>Tremplin réussite</i>) OU Histoire de la pensée politique (<i>Tremplin Master</i>)	-Orientation universitaire et professionnelle (M3P) -EC Tremplin : Action publique, migrations, discriminations (<i>Tremplin métier</i>) OU <i>Tremplin Master</i> à choisir dans une liste de cours de Master*	-Textes de science politique en anglais -Mémoire de stage ou de recherche ou projet tutoré

* Cours Tremplin Master : au choix : Environnement et risques globaux (lundi 12-15h) OU Circulations internationales des idées et transferts de normes (vendredi 12-15h) OU Politique des migrations (mardi 18-21h) OU Numérique et politique (mardi 18-21h)